



Recherche sur le vieillissement

MAI 2025
Numéro 29

Recherche et politiques dans le champ des vieillessees et du vieillissement

Sommaire

ÉDITION 2024 DES ÉCOLES D'AUTOMNE 3

FOCUS 4/5

Enjeux et défis de la recherche sur les politiques publiques de la vieillesse
Antoine Bozio

LABO 6/8

Comment la recherche sert-elle ou peut-elle servir l'action publique ?

Marie Mercat-Bruns, Christophe Albert, Daniel Benamouzig, Agnès Gramain, Jean-Philippe Viquant

INFO + 9/10

Des décisions publiques appuyées sur des connaissances scientifiques : réflexion sur le rôle du chercheur universitaire au regard de la maltraitance des aînés

Marie Beaulieu

INFO + 11

Le développement des politiques de la vieillesse en France, du début du XX^e siècle à ce jour : une pluralité des champs d'action et une dimension multiniveaux

Robert Lafore

INFO + 12

Analyser les politiques publiques : comparer les logiques de territorialisation des soins à domicile en Europe

Olivier Giraud

INFO + 13

Évaluer les politiques publiques lorsque les objectifs sont flous : l'exemple du système de retraite

Patrick Aubert

QUESTIONS À 14/16

Claire Kersuzan, Ingénieure de recherche de la Plateforme Universitaire des Données de Bordeaux

Benjamin Leroux, Responsable du Centre national de ressources et de preuves (CNSA)

COMPTES RENDUS DE LA 6^E ÉCOLE D'AUTOMNE 17

RELAIS 18/19

AGENDA 20

Édito

La vieillesse et le vieillissement de la population occupent une place assez centrale dans le débat public et se trouvent régulièrement inscrits à l'agenda politique : réforme des retraites, vieillissement actif, emploi des seniors, usure au travail, perte d'autonomie et loi « Grand Âge » toujours reportée. Ces thématiques actuelles ne doivent pas occulter le fait que les questions ou « problèmes de la vieillesse » sont dans le champ de l'action publique depuis plus d'un siècle. Ils se sont inscrits dans le processus d'émergence et de construction de l'État social, et des politiques sociales, des pays industrialisés. Un temps long qui permet d'observer la diversité des registres et des terrains que recouvre l'action publique : des politiques natalistes à celles d'assistance aux personnes âgées, en passant par le travail et l'habitat, sans oublier la santé publique. Cette diversité se retrouve dans l'organisation-même de l'État, ces questions relevant de différents ministères : solidarité et autonomie ; travail ; égalité entre les femmes et les hommes ; santé et accès aux soins. Il n'y a donc pas une, mais des politiques de la vieillesse.

Comment la recherche en sciences humaines et sociales se saisit-elle de ces politiques publiques et quelle place ou position occupe-t-elle dans leur élaboration et leur mise en œuvre ? C'est à cette double interrogation que s'est dédiée cette édition 2024 de l'École d'automne de l'ILVV.

Dans un premier volet, les recherches ont vocation à fournir de la donnée, voire de l'expertise, aux décideurs publics et interviennent dans la fabrique-même des politiques. Que les travaux visent à évaluer des dispositifs, à suggérer des leviers d'actions ou à informer les décideurs, les chercheurs se confrontent aux objectifs et fonctionnements, bien différents, de leurs

interlocuteurs de l'action publique. C'est ce que montre Antoine Bozio en conférence introductive : il présente les défis de ce dialogue, sur la base de son expérience et de la mobilisation de son expertise sur le système des retraites en France. C'est aussi ce dont rend compte l'intervention de Marie Beaulieu, qui explique comment le travail académique sur la maltraitance des personnes âgées et ce dialogue complexe avec les décideurs ont permis l'inscription de cette problématique dans le champ de l'action publique au Québec. La table ronde qui conclut cette première séquence, animée par la juriste Marie Mercat-Bruns, croise les regards de la recherche – avec l'économiste Agnès Gramain et le sociologue Daniel Benamouzig – et de la protection sociale, avec Jean-Philippe Viquant (HCFEA) et Christophe Albert (EN3S). Familiers de ce dialogue, les intervenants témoignent de l'apport de la recherche pour les politiques publiques et, pour qu'il fonctionne, du besoin d'acculturation réciproque aux objectifs, contraintes et expertises de chacun.

Dans le second volet, les recherches analysent l'action publique, par l'étude de son évolution dans le temps et dans l'espace ou par le décryptage des registres, normes et procédures ou de leurs effets. Robert Lafore, en retraçant l'histoire des politiques françaises de la vieillesse, montre notamment que leur évolution au fil du temps résulte de leur confrontation aux contraintes territoriales : comprendre les logiques de ce montage, progressif et par ajustements successifs, est primordial pour qui souhaite faire évoluer les dispositifs. Puis Olivier Giraud démontre que comprendre les logiques de ce montage est aussi essentiel pour qui souhaite l'inscrire dans une comparaison internationale. Ces

processus de construction rendent aussi difficile l'évaluation des politiques. C'est également ce que montre Patrick Aubert dans le champ des réformes des systèmes de retraite : avec d'une part, la difficulté d'identifier et d'isoler l'effet recherché face à des objectifs pluriels ; et d'autre part la difficulté de statuer sur l'(in)succès de ces réformes face à la structure complexe d'un système composé de multiples singularités, qui engendre une diffraction des retombées des mesures.

La dernière séquence d'interventions met « la donnée » au cœur du sujet. Benjamin Leroux, responsable du centre de ressources et de preuves de la CNSA, montre ce qu'elle permet de dire des initiatives, souvent issues du terrain, pour améliorer les réponses aux besoins de

la population, tant pour les bénéficiaires des politiques publiques que pour les professionnels lors de leur mise en œuvre. Claire Kersuzan, ingénieure de la plateforme universitaire de données de Bordeaux, présente ce que la donnée produite par la recherche et par la statistique publique permet d'analyser pour éclairer les travaux.

Les séances flash, dédiées à la présentation par les participants de leurs travaux de thèse ou post-doctoraux ont contribué à éclairer les singularités des vieillesse et de leurs représentations, ainsi que les ressources des personnes avançant en âge et les besoins et problématiques des métiers et structures qui tentent d'y répondre.

**Emmanuelle Cambois,
Philippe Martin et Jérôme Wittwer**

Édition 2024 des Écoles d'automne

Chaque année, l'école d'automne de l'ILVV permet de rassembler des chercheurs en formation, en début de carrière ou plus avancés dans leurs recherches autour d'une thématique centrale. Une thématique qui se prête à la pluridisciplinarité et qui fait écho aux travaux de chacun, d'une manière ou d'une autre. En 2024, il s'agissait de parler de *Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement*.

Cette édition s'est déroulée à Bordeaux du 18 au 20 novembre, organisée par Emmanuelle Cambois, Vincent Caradec, Aline Chamahian, Agnès Gramain, Marthe Joubassi, Philippe Martin, Jean-Marie Robine, Gladys-Isabel Rocha-Guilherme Francesca Setzu et Jérôme Wittwer. ●

Pour en savoir +

L'école d'automne de l'ILVV

L'école d'automne « *Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement* »

Programme

Intervenant·es

Christophe Albert, Patrick Aubert, Marie Beaulieu, Daniel Benamouzig, Antoine Bozio, Olivier Giraud, Agnès Gramain, Claire Kersuzan, Robert Lafore, Benjamin Leroux, Marie Mercat-Bruns, Jean-Philippe Vinquant

Participant·es

Marion Arnaud, Lucile Artignan, Manon Aussilou Bourreau, Charlène Barbot, Iñaki Blanco-Cazeaux, Amélie Bouche, Manon Cerdan, Jason Leonardo Da Silva, Tony-Shina Desrosiers, Sophie Ferrer, Manon Grenet, Marion Ille-Roussel, Damien Krier, Dauphine Maureau, Julie Mayer, Julien Pernin, Muriel Sahraoui, Hélène Saint-Martin, Sidonie Salomé, Marie Sendra, Yvanna Simon, Christine Vallin, Yan Virriat



Enjeux et défis de la recherche sur les politiques publiques de la vieillesse

Antoine Bozio

Maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), professeur à PSE-Ecole d'économie de Paris et directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP)

Cette intervention se propose d'aborder la thématique de la recherche et des politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement au regard du positionnement des chercheurs travaillant dans le champ

de l'action publique vis-à-vis des décideurs ou des médias et dans les débats publics. Elle s'appuie sur trois expériences personnelles, qui permettent de tirer quelques enseignements.

Un témoignage de l'utilisation de la recherche par les décideurs

La première expérience est celle du passage du travail de thèse, achevé en 2006, sur les réformes de la retraite et leurs retombées, à l'exercice d'expertise effectué dans le cadre d'un ouvrage co-écrit avec mon directeur de thèse en 2008 ; il s'agissait **d'identifier des leviers d'action pour faire évoluer le système de retraite.**

La deuxième expérience concerne la **prise de ce travail, dix ans plus tard, par les décideurs pour justifier des options du projet, très controversé, d'une nouvelle réforme des retraites.** Les chercheurs impliqués sont alors

embarqués dans de vifs débats, notamment médiatiques, pour expliciter les choix effectués. Or, leur travail consistait à décrire les grandes lignes d'un système renouvelé, sans instruire dans le détail des préconisations spécifiques dans le cadre du système en place, qui s'avère complexe, très morcelé par la diversité des régimes et sensible aux dynamiques économiques et démographiques. La troisième expérience concerne **l'expertise effectuée suite à une commande du gouvernement sur le financement de la protection sociale (2024).** Alors que les chercheurs produisent de la connaissance sur la base des données et pro-

Quelles difficultés ?

Parmi les difficultés rencontrées lors de ces trois expériences, on trouve d'abord celle de passer d'une **démarche d'évaluation ou de validation d'hypothèses à une démarche plus engageante, qui vise à étayer des préconisations** ; les chercheurs sont amenés à endosser les résultats et, le cas échéant, les décisions qui s'en inspirent, en dépit des précautions méthodologiques soulignées par les chercheurs qui appellent à nuancer les conclusions, et leur transposition à un système donné.

La deuxième difficulté, découlant de cet engagement, est **la prise à partie des chercheurs, quand les sujets sont clivants et/ou médiatisés.** Ils sont exposés, sans y être vraiment préparés, à **l'instrumentalisation de leur travail et à une filiation idéologique avec les acteurs qui s'en emparent.** La troisième difficulté est de **transmettre, à des acteurs plus ou moins experts, des connaissances complexes, parmi lesquelles des mécanismes contre-intuitifs, qui induisent de la perplexité chez les interlocuteurs.** La quatrième difficulté est

Quelles postures pour les chercheurs ?

Face à ces difficultés, les chercheurs proches de l'action publique peuvent adopter différentes postures.

Celle de **s'éloigner des instances de décision et des débats, au risque de ressentir une moindre utilité sociale de leur travail.**

Quelques références

Bozio, A., Wasmer, É. (2024). *Les politiques d'exonérations de cotisations sociales : une inflexion nécessaire.* Rapport de missions. [\[URL\]](#)

Bozio, A., Piketty, T. (2008). *Pour un nouveau système de retraite. Des comptes individuels de cotisations financés par répartition.* Paris : Éditions Rue d'Ulm. [\[URL\]](#)

Bozio, A. (2006). *Réformes des retraites : estimations sur données françaises.* Thèse de doctorat en analyse et politique économiques, sous la direction de Thomas Piketty. [\[URL\]](#)

Pour en savoir +

Bozio, A. (2024, 18 novembre). *Enjeux et défis de la recherche sur les politiques publiques de la vieillesse.* [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [\[URL\]](#)

L'Institut des Politiques Publiques (IPP)

ductions scientifiques internationales, la commande d'expertise demandait de s'appuyer directement sur les administrations publiques concernées, mobilisant et analysant leurs données, leurs modèles et leur fonctionnement.

de confronter son sujet de recherche aux arbitrages des décideurs. Ces arbitrages découlent d'objectifs et d'orientations politiques, avec lesquels on n'est pas nécessairement en phase ; ils découlent aussi de contraintes budgétaires, qui s'imposent à l'ensemble des champs de l'action publique et qui imposent des rangs de priorités dans les actions choisies. Quelles qu'en soient les raisons, **les décisions qui ne suivent pas les préconisations peuvent décourager les chercheurs dans la poursuite de cette mission d'expert.**

Celle de **transmettre leurs savoirs, au risque de voir ces contributions mal-utilisées, ignorées ou instrumentalisées.**

Celle du **chercheur-conseiller, qui s'engage en produisant des connaissances qui permettent d'étayer les décisions qu'il défend, au risque de s'enfermer dans l'exercice de conviction.**

Quels que soient le niveau et la nature de l'engagement, les chercheurs-experts doivent se questionner sur l'objectif qu'ils fixent à leur expertise pour se préparer aux interactions qui en découlent. Les enseignements personnels retirés de ces expériences ont été doubles.

Le premier est de **privilégier la posture de l'expert, pour contribuer à la décision par l'apport d'une information documentée**, abordant l'ensemble des options qui se présente. On ne légitime alors pas sa contribution par la décision qui sera prise, qui ne tient pas seulement aux logiques scientifiques ; on la légi-

time par la mission d'éclairer au mieux la décision.

Le second enseignement est de **préférer l'expertise collégiale à un apport individuel**. La collégialité permet la confrontation des idées des différents chercheurs impliqués tout au long de la démarche, qui consolide la démarche scientifique et prépare aux discussions qui suivront ; elle permet aussi une dépersonnalisation des préconisations. C'est très largement avec cet objectif que l'Institut des politiques publiques (IPP) a été lancé pour proposer une expertise scientifique sur les politiques publiques.

Enfin, en contrepoint des difficultés rencontrées, il reste à évoquer les motifs de satisfaction retirés de ces expériences. Outre une contribution à l'organisation sociale, il y a le constat que ce travail n'est

pas vain, en dépit de ce qu'en perçoivent ceux qui y participent. **L'intervention dans les administrations a montré que leurs modèles étaient effectivement irrigués par les travaux de recherche, quoique qu'un peu anciens du fait d'un temps d'infusion relativement long.** Ce décalage temporel, qu'il conviendrait de réduire, est lié à la complexité de traduire des résultats de recherche en modèle applicable immédiatement. Un autre motif de satisfaction est celui d'enrichir ses propres connaissances sur les fonctionnements des administrations ; on comprend que les contraintes qui s'imposent à elles, largement ignorées dans les travaux scientifiques, expliquent le processus de prise de décision. Cet apprentissage donne à repenser les cadres d'analyses qui sous-tendent les travaux et il élargit le champ des hypothèses et la vision pour les recherches à venir. ●

Comment la recherche sert-elle ou peut-elle servir l'action publique ?

Marie Mercat-Bruns

Juriste, professeure des universités au Cnam et professeure affiliée à l'École de droit de SciencesPo

Christophe Albert

Docteur en économie, Responsable coordonnateur des recherches à l'école nationale supérieure de la sécurité sociale (En3s)

Daniel Benamouzig

Directeur de recherche CNRS, Titulaire de la Chaire Santé de Sciences Po

Agnès Gramain

Professeure d'économie à l'université de Lorraine, chercheur au Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA), Professeure en sciences économiques à la Faculté de droit sciences économiques et de gestion de Nancy

Jean-Philippe Vinquant

Président du Conseil de l'Âge, Vice-président du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (Hcfea)

Lors de la 6^e école d'automne de l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement (ILVV), une table ronde a porté sur les rapports entre recherches et actions publiques et, plus spécifiquement, sur les témoignages et expériences de transferts de connaissances scientifiques auprès d'acteurs politiques, locaux ou professionnels. L'occasion d'éclairer les participants, doctorants et post-doctorants sur cette mission spécifique des chercheurs qui peut, le cas échéant, ouvrir des perspectives professionnelles en dehors du champ académique, dans des métiers de conseils, d'expertises des politiques publiques, d'interface en agences, etc.

Marie Mercat-Bruns, professeure des universités en droit privé au Cnam et à l'École de droit de SciencesPo, a animé cette table ronde. Elle a participé à de nombreuses commissions d'expertise visant à améliorer les cadres de loi et leur application en matière de discrimination envers les personnes âgées et vulnérables. Prenant pour point de départ sa discipline de recherche, elle a expliqué être témoin **d'une tension entre le rôle de chercheur comme technicien du droit, qui tend de plus en plus**

vers la dogmatique, et la discipline en elle-même, qui offre pourtant un espace de déconstruction des rapports de pouvoir, notamment en ce qui concerne les règles qui encadrent le vieillissement et les politiques publiques. Avec la dimension de plus en plus transnationale et européenne du droit et la question de l'accès au droit, au-delà de son application ou de son exécution, la question de sa mobilisation est au cœur de la recherche des doctorants en droit et de la mise en œuvre de l'action publique.

Le propos s'est ensuite structuré autour de trois axes :

1. les enjeux que recouvre le dialogue entre recherche et action publique
2. leurs modes d'articulation et de coordination et, enfin
3. le risque d'instrumentalisation de la recherche.

Recherche et action publique : quels enjeux ?

Il est possible d'illustrer les apports de la recherche aux politiques « vieillesse » en conjecturant les thématiques susceptibles d'être privilégiées à l'avenir. Christophe Albert, coordonnateur du service recherche à l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (En3s), a par exemple expliqué qu'au vu de la conjoncture, **les thèmes centraux de ces interactions pourraient être ceux portant sur les populations « en souffrance » et la perte de soutien public** : il estimait que ces thèmes pourraient être traités sous l'angle de l'anticipation (modèles de prévision, de projection) ou sous l'angle de la recherche d'efficacité et du management (services à la personne) ou encore de

l'économie-gestion (accompagnement de la perte d'autonomie).

Si l'intérêt de ces interactions était partagé, les intervenants reconnaissant l'importance de l'accompagnement par la recherche de la décision publique, ceux-ci ont également mis en avant des **fonctionnements parfois en tension, voire contradictoires qui rendent le dialogue difficile**.

D'abord, Daniel Benamouzig, directeur de recherche CNRS, qui a notamment fait partie du Conseil scientifique Covid auprès du gouvernement, a avancé que **l'expertise sur un sujet n'était pas toujours**

attendue par les décideurs, ou disponible, même si dans ce cas, elle a vocation à se construire ; la contribution des chercheurs passe aussi par l'acculturation des interlocuteurs à la démarche scientifique. À cet égard, Christophe Albert a évoqué l'exemple de la réforme de 2003 sur un pan des retraites anticipées, basé sur une intuition – questionnée – concernant l'espérance de vie diminuée par des carrières longues. Il s'agit d'une « réussite politique », proposée sans préfiguration scientifique, par « urgence » ou par manque de travaux directement transposables ; elle a toutefois pu être le résultat de connaissances partagées sur les risques de santé et de mortalité associés aux pénibilités au fil de carrière débutées tôt.

Ensuite, Christophe Albert a souligné l'ambivalence dans les liens entre recherche et action publique. La recherche semble être un levier logique pour la décision publique : parce qu'elle lui sert à appuyer ses décisions, les décideurs en adopteraient de *facto* les principes scientifiques, par procuration. **La recherche permettrait de ne pas avancer à l'aveugle et de rationaliser les décisions, de sélectionner les bons projets pour un décideur public.** Or, *recherche et décision publique s'ins-*

crivent dans deux modes de fonctionnement différents, en partie opposés. Selon lui, si l'on observe et caricature leurs objectifs propres :

- la recherche constitue la connaissance objective, l'extension du domaine des idées, **l'implémentation scientifique faite par des millions de chercheurs dans un monde ouvert et sans garantie de résultat, avec des conclusions complexes**, qui invitent à la prudence et à la contextualisation ;

- la décision publique quant à elle cherche **une mise en application de concepts simplifiés, selon des visions politiques, plus subjectives**, à visées plus « vendables », à court terme et pour des décisions s'appliquant généralement sur un champ large, loin de la contextualisation de la recherche. Il s'agit d'une implémentation légale et médiatisée « en réaction à », à la main de quelques personnes (cabinets ministériels) et non d'une implémentation au domaine du savoir.

Quels modes d'intervention et d'articulation possibles de la recherche au service des politiques publiques ?

En écho à la conférence introductive, les modalités de coordination entre recherche et action publique ont ensuite été évoquées. Elles posent de nombreuses questions, notamment au regard de la **posture scientifique** de l'expert, souvent inadaptée à l'horizon de la décision publique (et réciproquement, peu connue des décideurs), de la **variété des modes d'intervention** (création d'agences, de comités *ad hoc* versus des positionnements individuels, des travaux) et des risques ordinaires **d'instrumentalisation**.

La question a donc été posée : comment tendre vers un rapprochement entre les deux ? Laquelle des deux sphères est la plus propice à aller vers l'autre, laquelle est la plus « malléable » ? Sans doute pas la décision publique qui, sans changement profond du fonctionnement des institutions, se réalise dans l'urgence. D'autant qu'à cette question s'ajoute celle de **l'autonomie de la recherche, dont le financement dépend des institutions**. Que la recherche fasse des « efforts » pour tendre vers le besoin des institutions semble être une clé de la survie des moyens actuels, mais est-ce souhaitable ?

Une première piste pour un rapprochement qui ne semble pas « naturel » réside dans la

création d'un espace de réflexion commun. Rappelant à cette occasion l'éloignement des cultures professionnelles (le recrutement des chercheurs ne favorisant pas la proximité avec les hauts fonctionnaires), Daniel Benamouzig a insisté sur la nécessité de trouver des **définitions, une grammaire et des concepts communs pour être opérationnels.** Dans cette logique, créer des moments d'échanges et de confrontations semble opportun (à l'image de l'En3s qui publie la revue « Regards » et organise des rencontres entre des acteurs de l'enseignement supérieur et de la protection sociale).

Une seconde piste réside dans **la valorisation de l'interdisciplinarité.** Comme l'a rappelé Agnès Gramain, Professeure d'économie, spécialiste des questions de vieillissement ayant participé à des conseils et commissions visant à éclairer la décision publique, **la complémentarité des rôles entre recherche et action publique est cruciale : les prises de décision devraient être conditionnées à la diversification des points de vue au sein des instances**, en croisant les disciplines et les statuts (chercheurs, professionnels, syndicats, etc.) et en entretenant une conversation continue en amont et en aval de l'action publique.

Sur ce point, Jean-Philippe Vinqant a donné l'exemple du « think-tank public » qu'il préside : le *Conseil de l'âge*, un des trois Conseils du *Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)*. Au sein de cette structure, une grande importance est accordée à la collaboration avec le monde de la recherche, collaboration qui s'articule autour de deux axes :

- **l'exploitation de données existantes** : le Conseil de l'âge s'appuie sur l'exploitation de toutes les données disponibles, en commençant par la production statistique et scientifique ;

- **la production de connaissances et la collaboration directe avec des chercheurs** : le Conseil de l'âge joue un rôle de production de connaissances et de prospective. Son équipe s'appuie sur des conseillers scientifiques recrutés pour alimenter les travaux. Ensemble, ils peuvent conduire des études, des enquêtes auprès des parties prenantes ou de l'opinion publique. En retour, le Conseil offre aux chercheurs un accès facilité à certaines sources ou interlocuteurs.

Le rapport « Bien vivre et vieillir dans l'autonomie à domicile » de février 2024 illustre cette collaboration, ce dernier s'appuyant sur des analyses approfondies, dont un travail réalisé par des conseillers scientifiques.

Quels risques possibles d'instrumentalisation ?

En tant que décideur public, peut-on et doit-on orienter la recherche ? En tant que chercheur, quelle posture adopter face aux politiques publiques ?

Que ce soit sur le plan individuel (comme chercheur) ou au sein de comités d'experts, il est crucial de s'interroger sur **les risques d'instrumentalisation de**

la recherche, en particulier lorsque les objectifs des politiques publiques ne répondent pas aux mêmes contraintes en termes de temps, budget, stratégies d'action et déontologie. Sur ce point, les réflexions se sont focalisées sur la **difficile articulation entre les temporalités de la recherche et de la décision politique.**

Afin d'insérer davantage l'approche scientifique dans le pilotage de la décision publique, **il faudrait redonner à la recherche un « temps d'avance sur la décision publique »** : si la recherche s'effectue « en réaction à », il est probable que le choix politique ne soit pas assis sur les connaissances scientifiques, la recherche étant « hors délais ».

Ainsi certains peuvent considérer que dans le champ du vieillissement, presque tout est « sur la table », autrement dit prévisible compte tenu des évolutions démographiques et de leurs impacts (en particulier financiers) ; il reste cependant un rôle pour la recherche, celui d'identifier ces mouvements de fond (comparaisons internationales, évolution des métiers ou des liens entre personnes dans la famille, analyse de sous-populations particulières, etc.). Il s'agit donc **d'anticiper les changements structurels, ce qui signifie pour la recherche d'être pro-active dans la transmission des travaux sur ce versant des sous-populations.**

Cependant, affirmer que ce serait « davantage à la recherche de s'adapter que l'inverse » semble être une impasse. Ce travail d'adaptation peut en effet être réciproque, comme en a témoigné Jean-Philippe Viquant. En effet, **le Conseil de l'âge s'efforce de calquer son programme de travail sur les calendriers de livraison**

des données des grandes enquêtes de la statistique publique et des projets de recherches, afin de disposer des meilleurs éléments pour ses analyses. Il joue ainsi un rôle dans la diffusion des travaux de recherche, en les rendant accessibles à un public large, notamment des décideurs publics, des leaders d'opinion et des opérateurs, au moyen de différents supports : rapports, documents d'éclairages, notes, infographies.

Des pistes existent donc pour concilier recherche et action publique, sans inscrire la production de données et les résultats dans un agenda politique : améliorer la diffusion, diversifier les interlocuteurs (villes, collectivités locales), augmenter les temps de rencontre, inviter la décision publique aux comités pour piloter, suivre et orienter les décisions, simplifier les conclusions (*policy briefs*) tout en sensibilisant – voire en habituant – le décideur au sens du contre-factuel, et en mentionnant par exemple le coût de l'inaction. ●

Quelques références

- Conseil de l'âge. (2024). *Bien vivre et vieillir dans l'autonomie à domicile*. Rapport. [URL]
- Conseil de l'âge. (2024). *Panorama des comportements conjugaux et configurations familiales chez les seniors*. Document d'Éclair'âge. [URL]
- Mercat-Bruns, M., Bourdaire-Mignot, C., Gründler, T. (coord.). (2022). Vieillesse et inclusion : entre ambivalence du discours normatif et discriminations. *Retraite et société*, (88). [URL]
- Baer, S. (2018). Le droit comme pratique. Les défis de la recherche juridique aujourd'hui. *Droit et Société*, 2(99), 413-431. [DOI]
- Leroy, Y. (2011). La notion d'effectivité du droit. *Droit et société*, 3(79), 715-732. [DOI]
- Lochak, D. (2018). L'engagement politique des juristes. Dans Jeammaud, A., Le Friant, M., Lokiec, P. et al. (coord.), *À droit ouvert : Mélanges en l'honneur d'Antoine Lyon-Caen* (pp. 225-238). Paris : Dalloz. [URL]

Pour en savoir +

- Mercat-Bruns, M., Albert, C., Gramain, A., Viquant, J.-P., Benamouzig, D. (2024, 18 novembre). *Quels rôles pour les « experts » et la démarche scientifique dans les comités et instances de pilotage des politiques publiques ?* [Table ronde]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [URL]
- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (Hcfea)
- Rencontres de l'Enseignement Supérieur et de la Protection Sociale (Resup)

Des décisions publiques appuyées sur des connaissances scientifiques : réflexion sur le rôle du chercheur universitaire au regard de la maltraitance des aînés

Marie Beaulieu

Professeure associée à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke (Québec, Canada), Membre du Conseil national des Aînés (Canada), Titulaire sortante (2010-2022) de la première Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées au monde, Une des 50 leaders mondiaux de la Décennie pour un vieillissement en bonne santé (2021-2030) de l'Organisation mondiale de la Santé

Dans le prolongement de la conférence introductive, cette intervention apporte aussi un regard sur l'influence du chercheur universitaire dans les décisions publiques ; bien que traitant de thématiques et pays différents, les constats de ces deux contributions convergent. La présentation de Marie Beaulieu repose sur près de 40 ans de recherche au Québec et à l'international sur la maltraitance envers les personnes aînées. Elle décrit la prise en compte de cette problématique dans la sphère politique québécoise, l'intérêt social à ce que les décideurs s'appuient sur les savoirs académiques et enfin, l'importance pour les chercheurs d'apprendre à dialoguer avec des interlocuteurs mus par des objectifs et fonctionnements différents des leurs.

La maltraitance des personnes âgées représente un problème social et de santé publique faisant l'objet de publications scientifiques depuis les années 1970. Comparativement à d'autres thématiques du large champ du vieillissement, telles les retraites ou les pensions, la maltraitance n'a été reconnue que récemment comme objet d'étude.

Souvent reléguée à la sphère privée et moins considérée comme étant universelle, sa priorité politique internationale est étriquée, reflet de l'attention politique dont elle dispose dans de nombreux pays. Affectant annuellement et internationalement une personne aînée sur six vivant à domicile, il est cependant erroné de la reléguer à un épiphénomène.

Depuis 2008, la rencontre entre des chercheurs et le Secrétariat aux aînés du Gouvernement du Québec a permis de nombreux échanges et travaux sur la maltraitance des aînés : sa définition, ses formes, ses déterminants, sa prévalence, ses conséquences, les dispositifs et modes d'intervention préconisés (prévention, repérage et suivi des situations). Et depuis 2010, la lutte contre la maltraitance a fait l'objet de 3 éditions du *Plan d'action gouvernemental*, chacune intégrant des financements en recherche,

un suivi de l'implantation et une évaluation des effets des mesures.

Ce que traduit ce témoignage, c'est que tant les planificateurs de politiques publiques que les scientifiques s'enrichissent d'un dialogue et d'un travail concerté dans le développement de politiques appuyées sur la science. Ce mode de diffusion des travaux scientifiques est pourtant peu abordé dans la formation de chercheurs alors que, parmi eux, bon nombre se voient interpellés par une sortie de la chambre d'écho (discussions entre scientifiques). Convaincu de l'effet structurant de politiques publiques solides, dûment implantées et dont on mesure les effets sur le bien-être, le chercheur universitaire peut souhaiter influencer les décisions politiques, voire participer à l'élaboration, l'implantation et au suivi d'*evidence informed policies* (c'est-à-dire des politiques ayant des fondements scientifiques).

L'influence politique, à l'instar d'autres actions scientifiques, comporte cependant des risques, dont celui d'être instrumentalisé. Le tableau suivant propose une synthèse du propos de la présentation sur des éléments clés de cette action en invitant tout chercheur à attentivement considérer tant ce qu'il contrôle que ce qui peut lui échapper. ●

Quelques références

- Beaulieu, M., Le Borgne-Uguen, F. (2022). Maltraitance envers les aînés : contextualisation des terminologies, définitions et modes d'action. *Gérontologie et société*, 44(169) 9-21. [DOI]
- Courtin, E., Kim, S., Song, S., Yu, W., Muennig, P. (2020). Can Social Policies Improve Health? A Systematic Review and Meta-Analysis of 38 Randomized Trials. *Milbank Quarterly*, 98(2), 297-371. [DOI]
- European Commission. (2022). *Supporting and connecting policing decision making in the members States with scientific research*. Commission Staff Working Document. [URL]
- Mikton, C., Campo-Tena, L., Yon, Y., Beaulieu, M., & Shavar, Y. (2022). Factors shaping the global political priority of addressing elder abuse: A qualitative policy analysis. *The Lancet Healthy Longevity*, 3(8), 531-539. [DOI]
- Yon, Y., Mikton, C.-R., Gassoumis, Z.-D. & Wilber, K.-H. (2017). Elder abuse prevalence in community settings: A systematic review and meta-analysis. *The Lancet Global Health*, 5(2), 147-156. [URL]

Pour en savoir +

- Beaulieu, M. (2024, 19 novembre). *Des politiques publiques appuyées sur des connaissances scientifiques : Réflexions sur le rôle du chercheur universitaire*. [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [URL]

Sous le contrôle du chercheur	Ce qui échappe ou risque d'échapper au chercheur
Posture universitaire (dont rigueur)	Priorité politique
Connaissances historiques et à jour des principaux travaux (chez soi comme à l'international)	Engagement du/de la ministre et de son cabinet (volet politique)
Appréciation critique de ces travaux	Volatilité politique - Changements de ministre ou de parti politique au pouvoir
Clarté de son message (digestibilité, sans trahison, des informations)	Habiletés des employés de la fonction publique (volet administratif gouvernemental)
Soutien institutionnel ou, dans certains dossiers, cadre formel universitaire (mandat ou entente signée)	Rythme (logiques temporelles différenciées entre recherche, appareil politique ou gouvernemental)
Anticipation de questions potentielles	Traitement des informations ou du message (ce qui sera retenu, retranché, modifié)
Travail avec tout parti politique qui souhaite contribuer au mieux-être des aînés (cela se traduit par une distance formelle de toute idéologie politique partisane)	Déterminants organisationnels et économiques (notamment les budgets impartis à l'implantation des politiques, programmes, dispositifs...)

Tableau de synthèse des éléments que le chercheur peut – ou non – contrôler

Le développement des politiques de la vieillesse en France, du début du XX^e siècle à ce jour : une pluralité des champs d'action et une dimension multiniveaux

Robert Lafore

Professeur émérite de Sciences Po Bordeaux, COMPTRASEC, UMR CNRS – Université de Bordeaux

Les politiques de la vieillesse se sont configurées en France de façon à la fois progressive et segmentée. Si l'on s'en tient à leurs éléments principaux, on peut considérer qu'elles se structurent au sein de chacun des deux grands segments qui divisent la protection sociale, à savoir d'une part les **dispositifs d'assistance** et d'autre part les **structures de logique assurantielle**. L'intervention montre que les dispositifs se sont par ailleurs développés à différents niveaux : des dispositifs locaux de secours ou de retraite ouvrière par secteur d'activité d'une part, des systèmes nationaux portés par la sécurité sociale d'autre part.

Du côté du système assistanciel, **la vieillesse fait l'objet d'une première prise en compte avec la loi du 14 juillet 1905, qui d'ailleurs immerge les « vieillards impécunieux » dans un ensemble plus vaste** puisque le texte concerne aussi les « invalides » et les « incurables ». Il s'agit d'**organiser des « secours » à destination des personnes âgées** qui soit ne disposent pas de ressources propres, soit ne peuvent faire fond sur les « obligations alimentaires » du code civil. Ces « secours » prennent la forme d'aides en nature au domicile ou d'accueil dans des hôpitaux ou des hospices, cela sans oublier la place occupée par les « œuvres de bienfaisance ».

Avec **la modernisation de l'assistance à compter des années 1950, la politique à destination des « personnes âgées » s'aligne sur les modèles d'aide sociale** mais avec retard. Alors que les dispositifs de prise en charge de « l'enfance inadaptée » puis ceux concernant les « invalides adultes » se configurent dans une offre d'établissements sociaux et médico-sociaux, **il faut attendre les années 1970 pour que « l'aide sociale aux personnes âgées » s'organise** : prestations de maintien au domicile (services d'aide-ménagère, création de « l'allocation de logement sociale »), « maisons de retraite », « logements-foyer ». C'est

le VI^e Plan (1970-1975) qui circonscrit un ensemble relativement cohérent pour ses bénéficiaires.

Parallèlement dans le cadre assurantiel, c'est la situation **des « vieillards » ou des « vieux » salariés de l'industrie** (pour reprendre les termes d'époque), que l'on nommerait « travailleurs âgés » aujourd'hui, qui va **susciter la mise en place de systèmes de retraites. Il s'agit d'assurer** le risque de perte des capacités de travail et donc des ressources. Alors que des institutions de prévoyance avaient été instituées par les entreprises et que des régimes de retraite sectoriels avaient aussi vu le jour (militaires, marins, cheminots, fonctionnaires), **une première tentative d'institution des « retraites ouvrières » survient en 1910 mais échoue**. La grande loi sur les assurances sociales de 1928-1930 établit un dispositif élargi de retraite, mais il reste lacunaire ; **il faut attendre l'institution de la Sécurité sociale en 1945, qui comporte un régime vieillesse à large portée et fondé sur le principe de répartition, pour qu'une garantie significative des revenus des retraités soit établie**, même si le maintien des « régimes spéciaux », la création des « régimes autonomes » et l'établissement de « régimes complémentaires » donne à cet ensemble une allure d'archipel basé sur des distinctions socio-professionnelles.

Puis, rançon de l'allongement de l'espérance de vie avec l'impact des politiques de santé, **la politique de la vieillesse connaît un tournant dans la décennie 1990**. Évoluant jusque-là selon une logique d'extension des droits et d'amélioration des pensions, les retraites, victimes de leur succès, voient se profiler le problème de leur équilibre financier qui les engage dans une suite de réformes dont l'effet est de renverser la dynamique positive pour contenir les coûts.

Pour en savoir +

Lafore, R. (2024, 18 novembre). *Les politiques de la vieillesse en France : pluralité des champs d'action et dimension multiniveaux*. [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [URL]

Surtout, **la question du « grand âge » et de son corollaire la « dépendance »**, enfouie jusque dans les années 1980 soit par le recours à l'entraide familiale soit par la prise en compte des personnes âgées dans le système de soin, émerge à haut niveau. **Un nouveau segment de l'assistance se constitue avec la création de la « prestation spécifique dépendance » puis de « l'allocation personnalisée d'autonomie »**, prestation qui suscite la mise en place d'un nouvel acteur institutionnel : la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, de logique assistancielle mais qu'on finira par constituer en 5^e risque de la sécurité sociale. La logique assurantielle reste à ce jour balbutiante.

La politique « vieillesse » s'illustre donc par le caractère heurté de sa mise en place, sa logique segmentée procédant d'une part, de l'accumulation progressive de dispositifs à différents niveaux et d'autre part, du constat, avec le retournement des années 1990, d'une politique qui court en permanence derrière des besoins qu'elle ne parvient jamais à anticiper ni à satisfaire. Malgré le rattachement juridique du risque « autonomie » à la sécurité sociale, et en dehors de l'assurance vieillesse qui en constitue l'essentiel, **on s'est tenu à une logique assistancielle**, attachée à la satisfaction de besoins constatés. **Ce système réduit la portée des prestations, maintient en réalité le poids de l'entraide familiale et, compte tenu des coûts croissants des prises en charge, crée un « reste à charge » important pour les bénéficiaires**, ce qui certes soutient d'un côté les moins fortunés mais introduit de l'autre des inégalités fortes dans la nature et la qualité des prestations. ●

Analyser les politiques publiques : comparer les logiques de territorialisation des soins à domicile en Europe

Olivier Giraud

Directeur de recherche au CNRS, Politiste et sociologue, Chercheur au Lise CNRS-Cnam, Chercheur associé au Centre Marc Bloch de Berlin

Afin de poursuivre le regard sur les politiques du grand âge et leur déploiement, cette intervention souligne la nécessité de comprendre les similitudes et différences des politiques publiques de différents pays. Cette approche est nécessaire, les comparaisons des systèmes et des pratiques de l'étranger servant souvent d'arguments pour construire des réformes nationales. La recherche présentée ici s'intéresse à l'évolution de la réponse publique aux besoins de soins des personnes âgées en France, et à la manière dont elle se rapproche ou se distingue de celle de ses voisins Européens, notamment sur la dimension territoriale de certains dispositifs.

En Europe, la marche vers des prestations de qualité dans l'accompagnement à domicile des personnes âgées a été semée d'embûches. De manière générale, les premières mesures d'aide aux personnes âgées ont été assez similaires pratiquement partout sur le continent : il s'agissait essentiellement de mesures locales (paroissiales et/ou municipales) destinées avant tout aux personnes pauvres et sans famille.

Suite à une longue période où l'hébergement collectif a été privilégié, le tournant du maintien à domicile s'est accompagné, dans la plupart des pays européens, d'un renforcement conséquent des financements à partir des années 1990 et 2000. Les États centraux, mais également l'échelon régional dans certains pays, sont alors intervenus pour renforcer et parfois même pratiquement remplacer les financements locaux. En la matière, les clés de répartition entre ces trois niveaux institutionnels varient beaucoup d'un pays à l'autre et elles expliquent les différences notables qui existent en Europe en matière de prise en charge des soins aux personnes âgées.

Les politiques modernisées à partir des années 1990 et 2000 ont par ailleurs ouvert des droits, soit de type assurantiel, soit assistantiel. À la fois le degré de centralisation des politiques mais aussi la qualité des droits ouverts aux individus différent aujourd'hui fortement d'un pays à l'autre. Il en va de même pour le mouvement de privatisation des

services qui a accompagné cette période de transition.

Une caractéristique reste cependant partagée en Europe : les liens complexes des politiques de maintien à domicile avec le système sanitaire, ses modalités spécifiques de financement et ses acteurs. Les enjeux de coordination entre niveaux et secteurs d'action publique, mais aussi, à un niveau plus opérationnel, entre professionnel·les ou aidant·es proches, engagent de grandes difficultés organisationnelles, économiques, juridiques et éthiques.

Pour analyser de façon comparative la manière dont les systèmes nationaux de soins se heurtent à ces divisions multiples, il est possible de considérer les trajectoires des innovations sociales, comprises comme des façons de s'affronter à des besoins non couverts (notamment à partir de l'échelle locale). On peut aussi comparer systématiquement la façon dont les différents systèmes nationaux remplissent des fonctions clés comme l'ouverture des droits pour les personnes, le contrôle des services prestataires (aujourd'hui majoritairement privés), ou encore, s'efforcent de développer la qualité dans les prestations. La présentation met ainsi en évidence que l'échelle territoriale, comme échelle opérationnelle, révèle de manière comparative les effets des arrangements institutionnels et des choix structurants des politiques publiques définies à plus grande échelle. ●

Quelques références

Giraud, O., Le Bihan, B. (2022). Les politiques de l'autonomie : vieillissement de la population, handicap et investissement des proches aidants, in Giraud, O., Perrier, G. (dirs.), *Politiques sociales : l'état des savoirs* (p. 285-302), Paris : La Découverte. [DOI]

Giraud, O., Lucas, B. (2018). L'innovation sociale dans des espaces fragmentés entre rationalité en valeur et rationalité instrumentale – Le cas des démences dans les soins à domicile en Allemagne et en Suisse. *Politiques & Management Public*. 35(1), 69-86. [DOI]

Giraud, O. (2017). L'introuvable démocratie du care ? La gouvernance multiscalaire des systèmes d'aide et de soins à domicile des personnes âgées en Europe entre néo-familialisme et privatisation : les cas de Hambourg et d'Edimbourg. *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 55(1), 127-147. [DOI]

Pour en savoir +

Giraud, O. (2024, 18 novembre). *Comparer les logiques de territorialisation des politiques du grand âge en France et en Europe*. [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [URL]

Évaluer les politiques publiques lorsque les objectifs sont flous : l'exemple du système de retraite

Patrick Aubert

Économiste, statisticien, Chercheur à l'IPP (Institut des politiques publiques)

L'évaluation des politiques publiques est un principe démocratique essentiel pour éclairer le débat public. Pour autant, déterminer les effets attendus, la pertinence ou les impacts d'une mesure politique s'avère bien plus complexe qu'il n'y paraît, en particulier parce que ces effets attendus ne sont pas toujours précisément définis par le législateur, ou ne le sont qu'en des termes généraux et vagues. Cette présentation s'appuie sur l'exemple des régimes de retraite de la sécurité sociale et des réformes successives pour illustrer les défis de l'évaluation, notamment en ce qui concerne la dimension d'équité, au cœur du système.

L'évaluation du caractère équitable ou non des réformes du système de retraite français devrait être une tâche simple car tous les outils nécessaires sont normalement disponibles : des **objectifs** définis par la loi, des **indicateurs** de suivi officiels, des **données** statistiques riches et variées. En pratique, cet exercice s'avère pourtant complexe.

Un des principaux défis réside dans la notion même d'**équité**, centrale dans les **objectifs du système de retraite**. Divers objectifs d'équité ont été définis historiquement, et peuvent parfois se contredire. **Quatre « lignes de tension »** peuvent ainsi être soulignées :

1. entre une définition de l'équité qui s'inscrit dans la **logique contributive des retraites** « un euro cotisé donne les mêmes droits » ou à l'inverse dans une **logique d'assurance sociale** (pouvant conduire à accepter des écarts entre efforts contributifs et prestations pour mieux s'adapter aux « besoins ») ;
2. entre un **objectif de redistribution avant tout verticale** (des plus aisés vers les moins aisés) et des **redistributions multiples et plus catégorielles** (vers les personnes ayant eu des accidents de carrière, ayant eu des enfants, étant mariées, etc.) ;
3. entre une vision de l'**équité comme une notion globale**, pouvant être résumée par un indicateur synthétique unique, ou à l'inverse une **équité qui doit être garantie séparément selon chaque aspect de la retraite** (montant de pension, durée de retraite, etc.) ;

4. enfin, entre un **souhait d'égaliser les situations des diverses générations et une contrainte de changements démographiques et économiques** importante au fil du temps.

Ces contradictions sont au cœur des débats autour des mécanismes redistributifs du système français. **La détermination de l'âge de départ à taux plein a par exemple été fortement complexifiée au fil du temps** afin de permettre à certains assurés, considérés plus usés, de partir à la retraite plus tôt. Mais les barèmes d'octroi du taux plein qui découlent de cet objectif ne coïncident pas nécessairement avec l'espérance de vie des personnes pouvant en bénéficier selon qu'on raisonne tous sexes confondus ou à l'intérieur de chaque sexe.

En élargissement le point de vue, cette tension entre les différents objectifs d'équité rend l'évaluation d'autant plus difficile que **la réglementation ne fournit malheureusement pas de définitions suffisamment précises ou de seuils quantifiables**. Par exemple, des formulations comme « niveau de vie satisfaisant » ou « contributions réparties équitablement », inscrites dans la définition officielle des objectifs du système de retraite, laissent une large place à l'interprétation.

L'intervention montre ainsi qu'il n'existe pas de réponse univoque à la question de l'équité des réformes, en l'absence de définition concrète de leurs objectifs et face à la complexification des situations gérées par le système. ●

Quelques références

- Aubert, P. (2024), Trente ans de réformes abaissant l'âge de départ à la retraite à taux plein : quelles conséquences sur les inégalités de durée de retraite ? *Dossier de la DREES*, (125). [\[URL\]](#)
- Aubert, P. (2024). *Le système français de retraite fait dépendre l'âge de départ de la durée de carrière : est-ce justifié ?* Note IPP, (111). [\[URL\]](#)

Pour en savoir +

- Aubert, P. (2024, 19 novembre). *Évaluer les politiques publiques lorsque les objectifs sont flous : l'exemple du système de retraite*. [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [\[URL\]](#)

Questions à...

Claire Kersuzan

Ingénieure de recherche de la Plateforme Universitaire des Données de Bordeaux

Benjamin Leroux

Responsable du Centre national de ressources et de preuves (CNSA)

À l'occasion des Écoles d'automne de l'ILVV, Benjamin Leroux et Claire Kersuzan sont intervenus sur la manière dont les données scientifiques permettent d'éclairer les politiques publiques. Benjamin Leroux s'est intéressé à l'ergonomie de la preuve comme condition à sa prise en compte par les décideurs, au travers du Centre national de ressources et de preuves dédié à la prévention de la perte d'autonomie à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Claire Kersuzan a quant à elle parlé des données quantitatives à disposition, notamment celles pouvant éclairer les politiques publiques dans le domaine du vieillissement.

Claire Kersuzan est docteure en démographie et responsable de la plateforme universitaire des données de Bordeaux hébergée par la Maison des Sciences Humaines de Bordeaux (MSH-Bx), qui fait partie des 18 relais locaux de l'Infrastructure de recherche (IR) Progedo. Elle est aussi ingénieure de recherche pour le projet LifeObs, coordonné par l'INED. Dans le cadre de ses missions, elle s'occupe de la valorisation des enquêtes et des bases de données de qualité, issues du monde de la recherche et de la statistique publique. Elle accompagne la communauté scientifique locale à chaque étape de l'utilisation de données quantitatives, de leur collecte à leur diffusion, en passant par leur traitement.

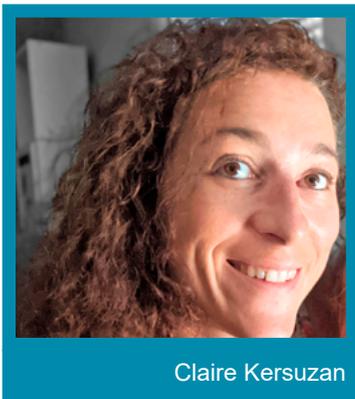
Formé en droit et gestion publics, Benjamin Leroux a travaillé pendant 10 ans dans le secteur de la protection sociale et plus particulièrement dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie. En 2022, il conduit la préfiguration et prend la responsabilité du Centre national de ressources et de preuves dédié à la prévention de la perte d'autonomie à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

De quelle manière la recherche peut-elle jouer un rôle sur les décisions politiques liées au vieillissement ?

Claire Kersuzan : La recherche joue un rôle fondamental en s'appuyant sur des données fiables et de qualité pour analyser les enjeux démographiques, sociaux et sanitaires liés au vieillissement. **Ces données, issues d'échantillons représentatifs et accompagnées d'une documentation transparente, permettent aux chercheurs et chercheuses de mieux cerner la réalité démographique, les conditions de vie et les besoins des personnes âgées.** Les analyses qui en résultent servent ensuite à **orienter et à ajuster les politiques publiques afin de répondre de manière plus adéquate aux défis du vieillissement.**

Parmi les ressources précieuses disponibles ou prochainement accessibles à la communauté scientifique grâce au soutien de l'IR* Progedo, on trouve **l'étude longitudinale SHARE, qui collecte des données sur la santé et les conditions de vie des seniors, ainsi que l'enquête française FamEmp, permettant notamment de repérer des aidants.** De plus, **l'entrepôt Nakala, développé par l'IR* HumNum, facilite l'accès à des données qualitatives** qui enrichissent les analyses et permettent une compréhension plus fine et détaillée des réalités du vieillissement.

Benjamin Leroux : En matière de prévention de la perte d'autonomie, **la loi du 28 décembre 2015 a structuré les Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.** Cette conférence regroupe, à l'échelle départementale, les principaux financeurs du champ. Sur la base de priorités communes, elle a pour



Claire Kersuzan



Benjamin Leroux

mission de **soutenir le déploiement d'actions de prévention en direction des personnes de 60 ans et plus.**

Les conclusions tirées de la recherche ont ici un rôle essentiel à jouer : celui **d'étayer les décisions des acteurs, qu'ils soient financeurs ou opérateurs d'action**, notamment en réalisant un diagnostic local robuste, en caractérisant les priorités à adresser, en mobilisant des méthodes qui ont fait leurs preuves pour agir, etc. Très concrètement, à chaque étape et sur chaque projet, des enseignements précieux peuvent être mobilisés, au service de l'impact et de l'efficacité de l'action de chacun.

Pour agir sur les politiques, les données scientifiques doivent être diffusées auprès des chercheur-es, mais également des décideurs publics, acteur-ices de terrain, usager-es, etc. De quelle manière permettre au plus grand nombre de se saisir de ces matériaux ?

Claire Kersuzan : Rendre accessibles à tous les enquêtes et bases de données de qualité, richement documentées, issues de la recherche et de la statistique publique est au cœur des missions de l'IR* Progedo. Pour cela, Progedo a développé l'application *Quetelet-Progedo Diffusion*, qui **permet non seulement à l'ensemble de la communauté scientifique d'accéder facilement et gratuitement à ces données, mais aussi aux chercheurs de diffuser celles qu'ils produisent afin d'en accroître la visibilité et d'en favoriser la réutilisation.** Par ailleurs, les ingénieurs des Plateformes Universitaires de Données, réseaux locaux de l'IR* Progedo implantés sur tout le territoire français, œuvrent au quotidien pour **valoriser ces ressources à l'échelle locale et accompagner les utilisateurs potentiels dans leur accès et leur exploitation.** Leurs activités, variées et continues, sont particulièrement mises en lumière lors de la **Semaine Data-SHS, un événement national coordonné par l'infrastructure Progedo et organisé localement par chaque PUD afin de promouvoir l'utilisation de données quantitatives de qualité**, favoriser la formation et encourager les échanges autour de leur utilisation.

Benjamin Leroux : La CNSA a récemment créé un **Centre de ressources et de preuves (CRP)** dont le cœur d'action est l'accessibilité des données probantes. Notre souhait est d'embarquer le plus grand nombre d'acteurs dans cette **démarche d'evidence-based practice : l'une des forces de cette politique publique largement décentralisée est de pouvoir s'appuyer sur des milliers de porteurs de projets qui maillent l'ensemble du territoire.** Le parti pris est donc de franchir le « dernier kilomètre » : cela implique notamment que les ressources soient structurées et déployées via une forme d'offre de services, adaptée aux attentes et besoins (différents) des financeurs et des porteurs de projets. Chacun venant piocher dans ces services, ceux qui répondent au mieux à ses besoins et ses contraintes (journées de formation, outil clé en main, veille scientifique ou synthèse vulgarisée, etc.).

Que ce soit dans la mise à disposition de données ou l'action de prévention de la CNSA, pourquoi est-il nécessaire de penser les ressources que l'on met à disposition et leur finalité ?

Claire Kersuzan : Il est essentiel de réfléchir aux ressources mises à disposition et à leur finalité afin d'en assurer leur pertinence, leur accessibilité et leur impact. Les données diffusées via l'application *Quetelet-Progedo-Diffusion* sont richement documentées : **leurs objectifs, finalités et limites sont clairement détaillés, permettant d'en faire un usage éclairé.** Grâce au soutien méthodologique des ingénieurs des PUDs et aux ressources nationales et internationales qui leur sont accessibles, les chercheurs peuvent appuyer leur analyse sur un vaste ensemble de données leur permettant de mieux saisir les enjeux liés au vieillissement. Ces données ne se contentent pas de décrire une situation ; elles aident aussi à en comprendre les causes et les conséquences. Elles sont essentielles pour agir dans le champ du vieillissement, par

Quelques références

Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa). (2017). *What Works Centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ?* Rapport. [\[URL\]](#)

Pour en savoir +

Kersuzan, C. (2024, 20 novembre). *Les données quantitatives pour éclairer et évaluer les politiques publiques dans le domaine du vieillissement*. [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [\[URL\]](#)

Leroux, B. (2024, 20 novembre). *Données probantes : l'ergonomie de la preuve comme condition à sa prise en compte par les décideurs ? Retour d'expérience de l'installation du centre de ressources et de preuves dédié à la prévention au sein de la CNSA*. [Conférence]. 6^e École d'automne de l'Institut de la Longévité, des vieillesse et vieillissement (ILVV) « Recherche et politiques dans le champ des vieillesse et du vieillissement ». Canal-U. [\[URL\]](#)

[Les actions de prévention en direction des personnes de 60 ans et plus](#)

[Le Centre de ressources et de preuves \(CRP\) de la CNSA](#)

[L'infrastructure nationale pour les données et les méthodes en sciences sociales quantitatives « Progedo »](#)

[Le projet LifeObs](#)

[L'application Quetelet-Progedo Diffusion](#)

[La Semaine Data-SHS](#)

exemple en **éclairant les disparités territoriales en matière de perte d'autonomie ou en analysant la situation des aidants familiaux, notamment la difficile conciliation entre travail et aide.**

Benjamin Leroux : L'accessibilité effective renvoie, dans notre cas, à l'utilisation de ces données en vie réelle, par des professionnels aux parcours et métiers différents. Il est donc **crucial de s'interroger sur le problème à résoudre, le contexte dans lequel vont être utilisées ces ressources** : les décideurs doivent étudier en moyenne 150 projets en 1 mois. Ils ont donc besoin à la fois de **critères permettant de discriminer ces projets et orienter les crédits vers les actions les plus efficaces a priori**, mais également d'outils pour évaluer l'impact des actions *a posteriori*. Les porteurs de projets quant à eux ont besoin d'avoir accès à des protocoles d'actions probantes, à des repères clés en matière de promotion de la santé, etc. **Autant que sa robustesse, l'ergonomie de la preuve est primordiale** ; nous questionnons d'abord le besoin utilisateur avant de nous saisir d'un sujet. ●

Comptes rendus de la 6^e École d'automne de l'ILVV

Au cours de l'école d'automne, nous confions aux participant-es la préparation de comptes rendus, structurés autour de la thématique de l'école d'automne, si cela s'y prête. Durant les séances de travail, chaque groupe prépare le déroulé de sa séance flash pour faire la transition entre les interventions.

Le premier groupe de travail a réalisé le compte rendu des tables rondes et des séances-conférences. Ces séances constituent le fil conducteur de l'école d'automne. Elles permettent aux participants d'entendre des chercheurs plus confirmés travaillant dans la thématique de l'école d'automne soulever des enjeux et défis du champ de recherche, avec des regards issus de diverses disciplines. Le compte rendu a été réalisé par Manon Aussilou Bourreau, Tony-Shina Desrosiers, Julie Mayer, Muriel Sahraoui, Sidonie Salomé, Yvanna Simon et Yan Virriat.

Pour en savoir +

Découvrir le compte rendu

Manon AUSSILOU BOURREAU
Tony-Shina DESROSIERS
Julie MAYER
Muriel SAHRAOUI
Sidonie SALOMÉ
Yvanna SIMON
Yan VIRRIAT

Le troisième groupe a réalisé le compte rendu des retours d'expérience des participants et participantes. Le groupe a recueilli leurs témoignages et impressions, afin, d'une part, de souligner l'apport de cet événement au regard des objectifs fixés par l'ILVV (création d'un réseau pluridisciplinaire de doctorants et chercheurs en début de carrière, sensibilisation des chercheurs aux connaissances et avancées conceptuelles et méthodologiques de différentes disciplines et thématiques, renforcement de la place des sciences humaines et sociales dans les recherches du champ, etc.) et d'autre part, émettre des pistes d'amélioration pour les futures écoles. Ce compte rendu a été réalisé par Charlène Barbot, Iñaki Blanco-Cazeaux, Jason Leonardo Da Silva, Manon Grenet, Marion Ille-Roussel, Hélène Saint-Martin, Marie Sendra et Christine Vallin. ●

Pour en savoir +

Découvrir le compte rendu

Charlène BARBOT
Iñaki BLANCO-CAZEAUX
Jason Leonardo DA SILVA
Manon GRENET
Marion ILLE-ROUSSEL
Hélène SAINT-MARTIN
Marie SENDRA
Christine VALLIN

Le second groupe a réalisé le compte rendu des séances Flash. L'objectif de ces séances est d'amener les doctorants et post-doctorants à s'interroger sur la pertinence et les enjeux de leurs travaux, en soulignant l'apport de leur approche et, selon l'état d'avancement du travail, une hypothèse clé ou un résultat marquant, des points de méthodes épineux ou encore les développements envisagés. Pour ce faire, une question individuelle leur est adressée en amont de l'école d'automne, et la réponse est apportée dans les séances Flash. Le format court permet de donner la parole à l'ensemble des participants, en se concentrant sur l'originalité de l'approche. Le compte rendu a été réalisé par Marion Arnaud, Lucile Artignan, Amélie Bouche, Manon Cerdan, Sophie Ferrer, Damien Krier, Dauphine Maureau et Julien Pernin.

Pour en savoir +

Découvrir le compte rendu

Marion ARNAUD
Lucile ARTIGNAN
Amélie BOUCHE
Manon CERDAN
Sophie FERRER
Damien KRIER
Dauphine MAUREAU
Julien PERNIN

Relais

Appels à projets

Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP)

Évaluation interdisciplinaire des politiques publiques

Date limite de soumission : 9 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP)

Évaluation interdisciplinaire des politiques du genre

Date limite de soumission : 9 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté

Recherches interdisciplinaires sur les déterminants, les territoires et l'environnement

Date limite de soumission : 30 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation Médéric Alzheimer

Interventions non médicamenteuses (INM) et maladies d'Alzheimer et apparentées

Date limite de soumission : 13 juillet 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à communications

Politisation de la justice

Organisé par l'UMR « Droit International Comparé et Européen » (DICE)

Les 16 et 17 octobre 2025, Toulon

Date limite de candidature : 19 mai 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Entre conflits et convergences, comprendre et explorer les dynamiques de l'acceptabilité sociale dans les transitions socio-environnementales

Organisé par l'UMR « Droit International Comparé et Européen » (DICE)

Du 8 au 10 octobre 2025, Toulouse

Date limite de candidature : 23 mai 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Savoirs juridiques et décision publique

Organisé par le Centre universitaire rouennais d'études juridiques

Les 20 et 21 novembre 2025, Rouen

Date limite de candidature : 31 mai 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Mort et dispositifs scéniques

Organisé par la revue « Frontières »

Tenue du colloque en mai 2026

Date limite de soumission : 15 septembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à articles

Gérontologie et société

Quelles pratiques de l'éthique auprès des personnes âgées ?

Date limite de soumission : 26 mai 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Géographie et cultures

À l'abandon ? Enjeux socio-spatiaux des territoires délaissés

Date limite de soumission : 2 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

International Journal of Environmental Research and Public Health

The Health-Related Quality of Life of Older People with Chronic Disease

Date limite de soumission : 31 juillet 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Les Cahiers de droit

Les politiques de l'emploi au défi de l'âge

Date limite de soumission : 1^{er} septembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Recherches & Éducatives

Se percevoir âgé-e et très âgé-e. Quelles éducations ? Quelles institutions ? Quelles évaluations ?

Date limite de soumission : 30 septembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Gérontologie et société

Vieillir à l'ère du dérèglement climatique : perspectives Internationales

Date limite de soumission : 6 octobre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue Juridique du Bonheur

Droit au bonheur et Vulnérabilités

Date limite de soumission : 30 novembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à candidatures

Fondation Médéric Alzheimer

*Université d'Automne des Jeunes Chercheurs dédié
aux sciences humaines et sociales et en santé publique
dans le domaine du vieillissement*

Les 1^{er} et 2 octobre 2025, Paris

Date limite de soumission : 25 mai 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Paris-Saclay

*École d'Été de Santé Publique et d'Epidémiologie
de Paris-Saclay (EESPE)*

Du 23 au 27 juin 2025, Paris

Du 30 juin au 4 juillet 2025, Paris

Date limite de soumission : 6 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Inserm / Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie

*Programme interdisciplinaire de recherche
sur la fin de vie*

Date limite de soumission : 10 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation de France / SFGG

10^e édition du Prix Chaffoteaux

Date limite de soumission : 20 juin 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation Médéric Alzheimer

Appel à candidatures : Dotation scientifique 2025

Date limite de soumission : 15 juillet 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation Médéric Alzheimer

Prix Jeunes Chercheurs 2025

Date limite de soumission : 15 juillet 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue Enfances Familles Générations

Concours étudiant

Date limite de soumission : 5 septembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

European Cooperation in Science & Technology – Participatory Approaches with Older Adults

*Call for ITC Conference and Dissemination Conference
grants (COST PAAR-net)*

Date limite de soumission : 15 septembre 2025

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Agenda

EN FRANCE...

Vieillesse

Le 2 juin 2025

Aubervilliers – Organisé par la Plateforme SHS-Santé

[+ d'infos](#)

Nicolas Renahy – « Retraites ouvrières : lutter jusqu'au bout »

Le 2 juin 2025

Par visioconférence – Émission organisée dans le cadre du Programme prioritaire de recherche (PPR) sur l'Autonomie

[+ d'infos](#)

6^e Congrès de la Société Francophone de Psychogériatrie et de Psychiatrie de la Personne Âgée

Les 4 et 5 juin 2025

Paris – Organisé par la Société Francophone de Psychogériatrie et de Psychiatrie de la Personne Âgée (SF3PA)

[+ d'infos](#)

1975-2005-2025 : 50 ans d'action publique sur le handicap en France

Les 5 et 6 juin 2025

Paris – Organisé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

[+ d'infos](#)

Technologies, Insertion, Handicap, Autonomie, Vieillesse

Le 10 juin 2025

Aubervilliers – 7^e colloque de Jeunes Chercheuses et Jeunes Chercheurs, organisé par l'Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées (IFRATH)

[+ d'infos](#)

Les langages du care. Incarner, apprendre, faire, transmettre

Les 11 et 12 juin 2025

Limoges – Organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) de l'université de Limoges

[+ d'infos](#)

Vieillir : une affaire d'inégalités. Trajectoires, territoires et pratiques des retraités

Les 12 et 13 juin 2025

Paris – Organisé par l'Unité de recherche sur le vieillissement (URV)

[+ d'infos](#)

Journées d'étude pluridisciplinaire sur le travail dans l'aide à domicile

Les 12 et 13 juin 2025

Lyon – Organisé par le réseau TRADOM

[+ d'infos](#)

11th IRDES-LIRAES Workshop on Applied Health Economics and Policy Evaluation

Les 16 et 17 juin 2025

Paris – Organisé par l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) et le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée en Économie-Gestion et Santé (LIRAES)

[+ d'infos](#)

Fragilité du sujet âgé. Prévention de la perte d'autonomie

Les 17 et 18 juin 2025

Toulouse – 13^e congrès fragilité du sujet âgé et prévention de la perte d'autonomie

[+ d'infos](#)

... ET AILLEURS

9^e Congrès mondial des infirmières et des infirmiers

Du 2 au 5 juin 2025

Suisse – Organisé par le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF)

[+ d'infos](#)

Les personnes âgées face à la solitude : quel rôle pour le travail social ?

Le 4 juin 2025

Par visioconférence – Organisé par le Réseau Âge, vieillissements et fin de vie (Avif)

[+ d'infos](#)

Death in transition

Les 12 et 13 juin 2025

Par visioconférence – Organisé par le Centre pour la mort et la société (CDAS)

[+ d'infos](#)

Innovating Care: Research and Action for Public Health and Palliative Care

Du 17 au 19 juin 2025

Canada – 4th International Research Seminar EAPC Reference Group on Public Health and Palliative Care

[+ d'infos](#)

7th Transforming Care Conference

Du 25 au 27 juin 2025

Finlande – Organisé par le Centre d'excellence en recherche sur le vieillissement et les soins (CoE AgeCare), l'Université d'Helsinki, l'Université de Jyväskylä et le réseau «Transforming Care»

[+ d'infos](#)

PopFest 2025: 29th Annual Postgraduate Population Studies Conference

Du 6 au 8 juillet 2025

Royaume-Uni – Organisé par la Société britannique pour l'étude des populations (BSPS) et le Centre pour les changements démographiques et la connexion des générations (ESRC)

Axes de recherches dans notre champ :

- *Ageing Populations and Intergenerational Relations*
- *Computational Demography and Data Science*
- *Critical Demography, Life Course Events and Human Capital*

[+ d'infos](#)

Knowing justice in the Anthropocene

Du 6 au 11 juillet 2025

Maroc – 5th International Sociological Association (ISA)

[+ d'infos](#)

30th international population conference

Du 13 au 18 juillet 2025

Australie – International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP)

- *"Older adults and intergenerational relations"*
- *"Health and morbidity"*
- *"Mortality and longevity"*
- *"Population ageing"*
- *"Economic demography"*

[+ d'infos](#)